

MODULE I: LE CONSEIL GENERAL

Date: Mercredi 1er septembre et jeudi 2 septembre 2021
Lieu / Salle: Haute école spécialisée de Suisse occidentale de Fribourg HES-SO
Route des Arsenaux 16a (Mozaïk), Fribourg
Cours du 01.09.2021: Salles 2.32-2.33 (Aulas C + D)
Cours du 02.09.2021: Salle 2.32 (Aula C)
Heure: de 19h00 à 21h30

Heure	Thèmes
19.00	Introduction
19.10	Bref rappel des bases légales relatives aux droits politiques M. Willy Schorderet, Préfet de la Glâne
19.15	Séparation des pouvoirs et définition des compétences et des rôles du législatif, de l'exécutif et de l'administration M. Jacques Morand, Syndic (01.09.2021) / M. Raoul Girard, Secrétaire général (02.09.2021), Bulle
19.30	Commissions du Conseil général M. Jacques Morand, Syndic (01.09.2021) / M. Raoul Girard, Secrétaire général (02.09.2021), Bulle
19.45	Présentation des diverses interventions parlementaires M. Mathieu Maridor, Secrétaire de Ville adjoint et Secrétaire du Conseil général de la Ville de Fribourg
20.00	Pause
20.30	Procédure de traitement des interventions parlementaires M. Mathieu Maridor, Secrétaire de Ville adjoint et Secrétaire du Conseil général de la Ville de Fribourg
20.45	Droits démocratiques (droit d'initiative et droit de référendum) M. Willy Schorderet, Préfet de la Glâne
21.00	Recours et haute surveillance M. Willy Schorderet, Préfet de la Glâne
21.20	Discussion et conclusion

Documentation utile :

- Loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RS140.1 https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.1)
- Règlement du 28 décembre 1981 d'exécution de la loi sur les communes (RElCo, RSF 140.11 https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.11)

MODULE II: L'ORGANISATION COMMUNALE

Date: Mercredi 8 septembre et jeudi 9 septembre 2021
Lieu / Salle: Haute école spécialisée de Suisse occidentale de Fribourg HES-SO
Route des Arsenaux 16a (Mozaïk), Fribourg
Cours du 08.09.2021: 2.32-2.33 (Aulas C + D)
Cours du 09.09.2021: 0.08 (Auditorium B)
Heure: de 19h00 à 22h00

Heure	Thèmes
19.00	Introduction
19.05	Les organes de la commune Mme Stéphanie Jauquier, Conseillère juridique, Service des communes
19.35	Le statut du personnel communal et l'administration de la commune Mme Cyrielle Verdon, Juriste, Ville de Fribourg
20.00	Pause
20.15	Le processus d'élaboration d'un règlement communal M. Willy Schorderet, Préfet de la Glâne
20.30	La décision administrative M. Willy Schorderet, Préfet de la Glâne
20.45	Les aspects institutionnels de la collaboration intercommunale et de la fusion M. Willy Schorderet, Préfet de la Glâne
21.00	La gouvernance M. Thierry Steiert, Syndic de la Ville de Fribourg
21.15	Discussion et conclusion

Documentation utile :

- Loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RS140.1 https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.1)
- Règlement du 28 décembre 1981 d'exécution de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11 https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.11)

MODULE III: LES FINANCES COMMUNALES

Date: Mercredi 15 septembre et jeudi 16 septembre 2021
Lieu / Salle: Podium Düdingen, Bahnhofstrasse 10, 3186 Düdingen
15. + 16.09.2021: Salle Podium
Heure: de 19h00 à 22h00

Remarque : Pour ce cours, les membres des commissions financières sont également invités.

Heure	Thèmes
19.00	Introduction
19.05	Les bases légales et règlementaires M. Gilles Ballaman, Conseiller économique, Service des communes
19.15	Le plan comptable MCH2 M. Gilles Ballaman, Conseiller économique et M. Nicolas Levrat, Collaborateur scientifique universitaire, Service des communes Présentation du plan comptable ; distinction entre les comptes par natures et par fonctions ; distinction entre les comptes de résultats, des investissements et le bilan
19.25	Le budget, les crédits et le rôle de la commission financière M. Gilles Ballaman, Conseiller économique et M. Nicolas Levrat, Collaborateur scientifique universitaire, Service des communes Explications théoriques (y.c. le plan financier) M. Charles Ducrot, Syndic et Mme Chantal Vasta, Cheffe de service, Châtel-St-Denis Exemple concret d'un processus budgétaire
20.00	Pause
20.20	Les principes d'évaluation et les comptes annuels M. Gilles Ballaman, Conseiller économique et M. Nicolas Levrat, Collaborateur scientifique universitaire, Service des communes Comptabilité des immobilisations ; présentation des comptes annuels ; compte de résultat, bilan et compte des investissements ; annexes (y.c. indicateurs financiers)
20.50	Le système de contrôle interne et le contrôle des comptes M. Nicolas Levrat, Collaborateur scientifique universitaire, Service des communes Explications sur le système de contrôle interne (SCI) et sur le contrôle externe des comptes par l'organe de révision M. Charles Ducrot, Syndic et Mme Chantal Vasta, Cheffe de service, Châtel-St-Denis Exemple de mise en place concrète d'un SCI à la commune de Châtel-St-Denis M. Gregory Jeckelmann, Membre, ExpertSuisse La révision annuelle des comptes

Documentation utile

- Loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1
https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.1/versions/6681)
- Règlement du 28 décembre 1981 d'exécution de la loi sur les communes (RELCO, RSF 140.11
https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.11/versions/6646)
- Loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCO, RSF 140.6
https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.6)
- Ordonnance du 14 octobre 2019 sur les finances communales (OFCO, RSF 140.61
https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.61)
- Loi du 16 novembre 2009 sur la péréquation financière intercommunale (LPFI, RSF 142.1
https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/142.1)
- Ordonnance annuelle sur la péréquation financière intercommunale (OPFI, RSF 142.11,
https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/142.11)
- Situation financière et indicateurs financiers :
https://www.fr.ch/sites/default/files/2019-11/Situation%20financi%C3%A8re_Indicateurs.pdf

MODULE IV: LE RÔLE DE LA COMMUNE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES CONSTRUCTIONS

Date: Mercredi 22 septembre et jeudi 23 septembre 2021
Lieu / Salle: **Cours du 22.09.2021:** Salle de Fêtes St-Léonard, Allée du Cimetière 7, 1700 Fribourg
Cours du 23.09.2021: Institut agricole Grangeneuve, Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux
Aula Paul Bourqui
Heure: de 19h00 à 22h00

Remarque : Pour ce cours, les membres des commissions d'aménagement local sont également invités.

Heure	Thèmes
19.00	Introduction
19.05	Cadres fédéral, cantonal et régional et enjeux de l'aménagement du territoire M. Simon Richoz, chef de la section aménagement cantonal, SeCA
19.35	L'aménagement local M. Alexandre Malacorda, Urbaniste de Ville, Chef du Département Urbanisme, Bulle
20.05	Discussion
20.30	Pause
20.45	Le permis de construire M. Valentin Bard, Lieutenant de Préfet de la Glâne
21.45	Le rôle de la commune dans le domaine des contrôles en matière de construction M. Valentin Bard, Lieutenant de Préfet de la Glâne
22.00	Discussion et conclusion

Documentation utile :

- Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (LAT, RS 700 https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1979/1573_1573_1573/fr)
- Loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATEC, RSF 710.1 https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/710.1)
- Règlement du 1er décembre 2009 d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATEC, RSF 710.11 https://bdlf.fr.ch/app/de/texts_of_law/710.11)
- Documentation et liens : <https://www.fr.ch/territoire-amenagement-et-constructions/territoire/documentation-et-liens>

MODULE V: LE RÔLE DE LA COMMUNE POUR LES JUNIORS ET LES SENIORS

Date: Mercredi 29 septembre et jeudi 30 septembre 2021
Lieu: Haute école spécialisée de Suisse occidentale de Fribourg HES-SO
Route des Arsenaux 16a (Mozaïk), Fribourg
Cours du 29.09.2021: 2.32-2.33 (Aulas C + D), Cours du 30.09.2021: 0.08 (Auditorium B)
Heure: de 18h45 à 21h45

Heure	Thèmes
19.00	Introduction
19.05	L'accueil préscolaire et extrascolaire : crèche, Spielgruppen, accueil familial de jour Mme Laetitia Reynaud, Présidente de la commission Petite Enfance de l'Association à buts multiples de la Glâne (ABMG), Vice-syndique de Villaz
19.25	Les attributions communales dans le domaine de l'école obligatoire M. Hugo Stern, Chef de service, Service de l'enseignement obligatoire de langue française (EnOA), DICS
19.35	L'organisation scolaire communale Mme Corine Helfer, Cheffe du service des écoles de la ville de Fribourg Rôle du Conseil communal / Rôle du conseil des parents / Secrétariat des écoles et collaboration avec le ou la directeur-trice d'établissement (cahier des charges) / Activités sportives et culturelles M. Pascal Florio, a. Syndic de Marsens Transports scolaires
20.10	Questions
20.20	Pause
20.30	Organisation des réseaux de santé et compétences / Senior+ M. Renaud Gauderon, Directeur du Réseau Santé et Social de la Veveyse Structure et organisation / Mission et rôles / Compétences des communes / Financement / Futur
21.30	Discussion et Conclusion

Documentation utile :

- Accueil extrafamilial : <http://www.fr.ch/sej/fr/pub/extrafamilial.htm>
- Législation scolaire : http://www.fr.ch/dics/fr/pub/aspects_juridiques/nouvelle_loi_scolaire_inform.htm
- Loi du 12 mai 2016 sur les prestations médico-sociales (LPMS, RSF 820.2 https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/820.2)
- Site internet : Senior+ : <https://www.fr.ch/vie-quotidienne/parcours-de-vie/la-politique-cantonale-en-faveur-des-seniors>

MODULE VI: EAU POTABLE ET EAUX USEES

Date: Mercredi 6 octobre 2021
Lieu: Haute école spécialisée de Suisse occidentale de Fribourg HES-SO
Route des Arsenaux 16a (Mozaïk), Fribourg
Salles : 2.32-2.33 (Aulas C + D)
Heure: de 19h00 à 21h45

Intervenants : Service de l'environnement (SEn) / Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) / Distributeurs d'eau

Heure	Thèmes
19.00	Introduction
19.05	Gestion globale des eaux
	Infrastructures et ressources d'eau potable
	La protection des eaux souterraines
	La planification des infrastructures
	Le financement des infrastructures d'eau potable
	Evacuation et épuration des eaux
	Les exigences et la répartition des tâches
	La planification de l'épuration des eaux
	La planification de l'évacuation des eaux
	Le financement des infrastructures d'évacuation et d'épuration des eaux
20.00	Pause
	Pollution des eaux
	Informations
	Qualité de l'eau potable
	Les exigences et la répartition des tâches
	Les dangers et les mesures à prendre
	Informations
21.45	Discussion et Conclusion

Documentation utile :

- Loi du 06.10.2011 sur l'eau potable (LEP, RSF 821.32.1 https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/821.32.1)
- Loi du 18.12.2009 sur les eaux (LCEaux, RSF 812.1 https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/812.1)

MODULE VII: DEVELOPPEMENT DURABLE / PORTEFEUILLE D' ACTIONS DURABLES

Date: Mercredi 13 octobre 2021
Lieu: Salle de Fêtes St-Léonard, Allée du Cimetière 7, 1700 Fribourg
Heure: de 18h45 à 22h30

Heure	Thèmes
19.00	<p>Introduction au Développement durable M. Jean-François Steiert, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions DAEC et Président du Conseil d'Etat Mme Amélie Dupraz-Ardiot, Déléguée au Développement durable, Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions DAEC</p> <p>Introduction au Portefeuille d'actions durables Mme Micheline Guerry-Berchier, Directrice de l'Association des Communes Fribourgeoises ACF Mme Sara Valsangiacomo, Collaboratrice scientifique universitaire développement durable, Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions DAEC</p>
20.00	Pause
20.15	<p>WorldCafé M. Alexandre Grandjean, Conseiller juridique DSAS et membre du GT Portefeuille d'actions durables M. Jérôme Kolly, Mandataire externe en charge de l'animation du WorldCafé</p> <ul style="list-style-type: none">• Animation bilingue• Échange par groupes au tour de questions (définies à l'aide du Groupe de Travail Portefeuille d'actions durables)• Restitution

Documentation utile :

- Site internet : <https://communes-durables.ch/>

MODULE VIII: LES NATURALISATIONS

Dates et heures: Jeudi 7 octobre de 16h00 – 18h30
Jeudi 14 octobre de 16h00 – 18h30
Jeudi 14 octobre de 19h15 – 21h45

Lieu: Saidef SA, Rte de Châtillon 70, 1725 Posieux
Salle : Aula (pour les trois cours)

Remarque : Module adressé aux membres des commissions des naturalisations, un membre de l'exécutif communal et une ou des personnes du staff administratif en charge des dossiers de naturalisation.

Intervenants : Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC)

Heure	Thèmes
16.00 / 19.15	Accueil, présentation du but du module
16.05 / 19.20	Déroulement d'une procédure de naturalisation
	Portail électronique d'accès pour les communes en matière de naturalisations
	Les conditions de naturalisation (droit fédéral / droit cantonal)
	Pause
	Audition par les commissions de naturalisation et procès-verbal
	La décision d'octroi du droit de cité communal (positive ou négative)
18.30 / 21.45	Questions – réponses et Conclusion

Documentation utile :

- Recommandations du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC) aux communes : Le processus de naturalisation ordinaire : https://www.fr.ch/sites/default/files/2018-11/Naturalisation_recommandations%20%C3%A0%20l'intention%20des%20communes.pdf
- Secrétariat d'Etat aux migrations SEM : La Naturalisation ordinaire / Manuel Nationalité, chapitre 3 : <https://www.sem.admin.ch/dam/sem/de/data/rechtsgrundlagen/weisungen/buergerrecht/hb-bueg20-kap3-d.pdf.download.pdf/hb-bueg20-kap3-d.pdf>